

## Recherche océanographique

Une autre question sur laquelle se penchera la Conférence est celle des règles régissant les navires de recherche. Nous reconnaissons la nécessité d'intensifier la recherche qui s'effectue à l'échelle mondiale en vue de découvrir les nombreux secrets de la mer. L'humanité est sur le point de s'intéresser beaucoup plus qu'elle ne l'a fait jusqu'ici aux océans de la planète, du fait de la pression démographique et du besoin de ressources qui nous poussent vers ce vaste domaine à peine exploré.

Ce qu'on y découvrira doit être partagé et mis à la disposition de l'Administration des fonds marins. Mais la recherche comporte aussi des résultats dans les secteurs du commerce, de l'économie et de la sécurité, qui peuvent donner un avantage à telle nation par rapport à telle autre. Nous croyons que les Etats devraient avoir le droit de contrôler et même d'interdire la recherche qui pourrait se faire dans les eaux adjacentes à leurs côtes. Les Etats riverains doivent avoir le droit de participer aux travaux de recherche dans les zones adjacentes à leurs côtes qui sont effectués par des Etats étrangers; en outre, les Etats riverains doivent avoir accès aux données et aux échantillons recueillis, grâce à des rapports circonstanciés sur les résultats obtenus, présentés sans délai et diffusés avec efficacité.

Etant donné la complexité de tous ces problèmes, nous ne pouvons entretenir l'illusion que la Conférence aura la tâche aisée ou qu'elle résoudra facilement toutes les questions portées à son attention. Mais j'ai été frappé par l'esprit de sérieux avec lequel toutes les nations ont abordé ces questions durant les longues sessions préparatoires qui se sont tenues ces dernières années.

Ces réunions, qui ont varié des conférences officielles aux petits groupes de travail d'Etats ayant le même point de vue, ont abouti à une vaste compréhension des diverses conséquences découlant de chaque question.

Je crois qu'il existe une volonté politique généralisée d'aboutir à des arrangements convenus, du fait qu'on aura reconnu l'importance du succès et les dangers et les risques inacceptables qu'entraînerait un échec.

La délégation du Canada va travailler avec ardeur au succès de la conférence, comme le Canada l'a déjà fait au cours des nombreuses réunions préparatoires. Beaucoup de choses sont ici en jeu pour ce qui est de l'avenir du Canada. Mais ce qui est sans doute tout aussi important, c'est le rôle que la conférence peut jouer pour montrer que les Etats ont effectivement compris le sens de l'interdépendance, non seulement aux points de vue importants et évidents de la sécurité nationale et du bien-être économique, mais aussi parce que cette conférence répond au besoin que nous avons de coopérer si nous voulons survivre sur cette planète.